

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14119742

MONITEUR BELGE

12-06-2014

BELGISCH STAATSBLAAD

Tribunal de commerce de Charleroi

ENTRE LE

28 MAI 2014

Le Greffier

Greffier

N° d'entreprise : 0839.397.814

Dénomination

(en entier) : **SEVEN CONSTRUCT**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Siège : **RUE HORACE PIERARD, 25**

(adresse complète) **6060 GILLY**

Objet(s) de l'acte : Démission / Nomination / changement de siège social

Assemblée générale Extraordinaire du 28 mai 2014.

L'an deux mil quatorze, le mercredi vingt-huit mai, s'est tenue au siège social à Gilly, Rue Horace Pierard, 25, l'assemblée générale ordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée «Seven Construct».

La séance est ouverte à 14.00 Heures, sous la présidence de Monsieur AMMI Salah, gérant de la société.

Monsieur le président déclare :

• Que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Procédures d'agrément préalable entérinant la transmission des parts sociales
2. Constatation du nouvel actionariat.
3. Démission de monsieur AMMI Salah de son poste de gérant et décharge pour sa gestion.
4. Nomination de monsieur VOINA Ioan au poste de gérant.
5. Changement de siège social

• Que tous les associés ont eu connaissance de cet ordre du jour et ont consenti à se réunir pour en délibérer.

• Que tous les associés sont présents et possèdent ensemble l'intégralité des droits sociaux, soit les 100 parts sociales existantes.

• Que la présente assemblée est, par conséquent, régulièrement constituée et apte à délibérer et à statuer valablement sur tous les points à son ordre du jour.

Cette déclaration est reconnue exacte par l'assemblée unanime

[...]

L'assemblée générale acte la démission de monsieur AMMI Salah de son poste de gérant de la société et lui donne décharge pour sa gestion jusqu'à ce jour.

[...]

L'assemblée générale décide de nommer monsieur VOINA Ioan au poste de gérant. Celui-ci accepte la mission qui débute ce jour.

[...]

Faisant usage de la faculté que lui laisse l'article 2 des statuts, le gérant décide de changer le siège social de la société. La nouvelle adresse sera dorénavant

Rue de Wangenies, 116
6220 Fleurus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.30 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal qui est signé par les membres du bureau et les associés qui le demandent.

Signé VOINA Ioan
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature